PROJET DE CONSERVATION DES ECOSYSTEMES ET GESTION DES RESSOURCES EN EAU INTERNATIONALES DE L'UNION DU FLEUVE MANO

RAPPORT ANNUEL 2018

22 janvier 2018

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ACRONYMES: ... 3
RESUME ANALYTIQUE DES RESULTATS OBTENUS ... 4
INTRODUCTION ... 6
2. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA REALISATION DES PRODUITS ... 7
3 PRODUCTION DE CONNAISSANCES, COMMUNICATION, SUIVI ET ÉVALUATION ... 13
3.1 PRINCIPALES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ... 13
3.1.1 Lancement du projet au niveau national ... 13
3.1.2 Conférence via Skype entre l'UICN-PACO et les ANE ... 13
3.1.3 Création du site Web de l'UFM ... 13
3.1.4 Conception d'une affiche ... 14
3.1.5 Ebauche du plan de l'élaboration du programme de sensibilisation. Activité 2.10 ... 14
3.1.6 Atelier de formation sur l'art de la narration de contes comme outil de communication et 'café pédagogique sur les compétences' ... 14
3.1.7 PACO News, Communiqué de presse ... 14
3.1.8 Atelier sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance des eaux douces - Neuvième Conférence biennale du FEM sur les eaux internationale (CBI9) Marrakech 2- 10 novembre 2018 ... 15
4 PARTENARIAT ... 16
4.1 AVEC BRIDGE/IUCN ... 16
4.2 AVEC WABICC ... 16
4.3 AVEC GIZ ... 16
5.1 5 EXÉCUTION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018 ... 17
5 CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ... 17
6 LEÇONS APPRISES ... 18
7 ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2019 ... 19
CONCLUSION ... 19
6 ANNEXE 1 : ... 21
TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVICES DE CONSULTANCE PAR ANE (EF 2018) ... 21
SITUATION DE NON-OBJECTION POUR LES SERVICES DE CONSULTANCE (EF 2018) ... 21
BESOINS LOGISTIQUES (EF 2018) ... 22
7 ANNEXE II: PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2019 ... 25

LISTE DES ACRONYMES:

BAD	Banque africaine de développement
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale, Ltd.
FFI	Fauna and Flora International (Faune et Flore Internationales)
IUCN - PACO	Union internationale pour la conservation de la nature - Programme Afrique du Centre et de l'Ouest
IW-LEARN	Réseau d'échange et d'apprentissage des ressources en eau
UFM	Union du fleuve Mano
CTM	Comité technique multisectoriel
ANE	Agence nationale d'exécution
ARE	Agence Régionale d'Exécution
S.E	Suivi et Evaluation
NO	Non Objection
NPCU	Unité nationale de coordination de projet
MEOR	Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration ROAM
RPMU	Unité régionale de gestion de projet
PAS	Plan d'action stratégique
SARA	San Antonio River Authority
ADT	Analyse diagnostique transfrontalière
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe de l'Union des Nations Unies
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
WABiCC	Biodiversité et changement climatique en Afrique de l'Ouest
ZWW	Ziama - Wologesi – Wonegisi

RESUME ANALYTIQUE DES RESULTATS OBTENUS

Les principaux résultats obtenus en 2018 ont contribué à l'exécution des produits des composantes 1, 2 et 3 du projet, comme suit :

Composante 1 : Gestion intégrée des écosystèmes forestiers

Résultat 1.1.1 : Élaboration de directives spécifiques aux sites pour la restauration de la productivité des systèmes arboricoles afin de promouvoir l'utilisation des meilleures pratiques dans les interventions de restauration des forêts et des paysages et les pratiques agricoles sédentaires dans les principaux secteurs de production affectant les écosystèmes forestiers.

Les progrès réalisés pour ce produit **(Activité 1.1)** concernent le recrutement de 07 assistants techniques chargés de mettre en œuvre le projet sur le terrain comme suit : 02 pour la Guinée, 04 pour le Liberia et 01 pour la Sierra Leone. Le deuxième progrès enregistré dans le cadre de la réalisation de ce produit est relatif aux achats liés à la logistique. La Guinée n'a reçu aucune objection par rapport à l'achat de 02 motos et 01 véhicule. Aucune objection n'a également été exprimée pour le Libéria et la Sierra.

Les produits 1.1.1, 1.1.3 et 1.1.4 se rapportent au processus MEOR. Il s'agit notamment de l'engagement de partenaires nationaux - la Côte d'Ivoire et la Guinée ont recruté 5 consultants nationaux. Le même processus est en cours en Sierra Leone et au Libéria où les contrats des consultants recrutés sont en cours de négociation. Au niveau régional, l'UFM a reçu l'avis favorable de l'UICN-PACO pour piloter le processus MEOR par la prestation de services de consultance internationale.

Les progrès réalisés pour le **produit 1.1.3** concernent **l'activité 1.12** : la mise en place de 8 comités consultatifs locaux pour la restauration des paysages : au Libéria (Réserve de Wonegizi, Nimba Ouest et Nimba Est), en Guinée (Nimba Ouest, Diecke, Ziama), en Sierra Leone (forêt de Gola) et en Côte d'Ivoire (Réserve Nimba, Tai Parc). Leurs missions ainsi que le cadre organisationnel ont été adoptés sous la supervision du représentant du gouvernement local.

Composante 2 : Gestion durable des eaux transfrontalières

Les travaux se sont articulés autour des axes ci-après :

Produit 2.1.1 – les Activités 2.1 et 2.2 ont été pleinement mises en œuvre par la mise en place de 4 Comités techniques multisectoriels nationaux (CTM), dont le mandat et le cadre organisationnel ont été adoptés sous la supervision du représentant du gouvernement national. L'indicateur a été atteint.

Produit 2.1.2 : (Renforcement des capacités pour élaborer et adopter l'ADT et le PAS en vue de la protection des eaux internationales et de la biodiversité). Des consultants ont été recrutés pour réaliser **l'activité 2.4** (réaliser une étude détaillée du secteur de l'eau dans les bassins transfrontaliers prioritaires) et **l'activité 2.5** (déterminer les besoins de formation des parties prenantes régionales, nationales et locales impliquées dans le processus d'élaboration de l'ADT et du PAS et élaborer un programme de formation). Le Coordonnateur régional du projet a participé à un atelier en prélude à la conférence sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance de l'eau douce et à la neuvième Conférence internationale semestrielle du FEM sur les eaux, tenue à Marrakech (Maroc, octobre 2018), qui a présenté les enseignements tirés du processus de l'ADT et du PAS de IW-LEARN. Ces conférences visaient également à familiariser les participants avec les bonnes pratiques en matière de gouvernance de l'eau douce à travers deux thématiques : le lien eau-énergie-alimentation et les cadres juridiques et institutionnels.

Produits 2.3.1 : Les progrès du projet en matière de résultats sont documentés et partagés avec toutes les parties prenantes.

(Activités 1.20 & 2.20) La deuxième session du Comité Régional de Pilotage (CRP) s'est tenue le 6 avril à Monrovia, au Libéria. Au cours de cette session, le rapport d'avancement du projet, le plan de travail annuel consolidé et le budget 2018 du projet ont été validés. Les termes de référence du Comité directeur régional ont été examinés et approuvés par le CDR. Des recommandations ont été adressées à l'UICN, à l'Agence régionale de mise en œuvre et aux Agences nationales et régionales d'exécution (UFM et Etats membres) pour la bonne mise en œuvre du projet.

L'ARE a recruté un consultant pour finaliser le cadre de résultats du projet et mettre en place le plan de Suivi et Evaluation.

Composante 3 : Gestion de projet

Les Agences d'exécution ont été pleinement dotées en personnel, avec le recrutement des experts régionaux en communication et en suivi et évaluation ainsi que le recrutement des assistants techniques. Elles ont procédé à des achats de matériels et d'équipements logistiques, au recrutement de consultants, à la tenue de réunions consultatives régionales, nationales et locales, au renforcement du partenariat avec d'autres agences d'exécution, conformément aux principes directeurs de mise en œuvre du projet, tels que la légalité et la légitimité etc.

En termes d'activités de cofinancement, le projet poursuit le partenariat et la synergie avec WABiCC. En effet, les 4 Agences d'exécution nationales et l'Agence d'exécution régionale ont participé à plusieurs activités telles que le lancement du projet Wologesi-Wonegisi-Ziama du WABICC et la 5ème réunion du Comité Directeur Bilatéral des paysages Tai - Grebo - Sapo et Khran. La participation du projet FEM du Fleuve Mano à ces activités visait à promouvoir la synergie entre les partenaires opérant dans les mêmes paysages et à renforcer d'avantage le réseau des partenaires pour une meilleure collaboration transfrontalière. Elle a également permis d'assurer une meilleure visibilité du projet FEM / Mano auprès des partenaires.

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2018, les principaux produits se sont focalisés sur la mise en œuvre des activités liées à l'élaboration du lot de TDR (Termes de référence), la dotation en personnel des ARE et des ANE, la mise en place de comités consultatifs locaux pour les paysages forestiers, la tenue du deuxième Comité directeur régional à Monrovia le 6 avril 2018, les achats de biens et services et la création des quatre (04) Comités techniques multisectoriels.

La mise en œuvre des activités s'est appuyée sur les principes suivants : (i) légalité ; (ii) légitimité ; (iii) promotion d'une forte autonomisation des communautés locales ; (iv) rôle de l'UFM en tant qu'Agence régionale d'exécution ; (v) projet travaillant avec des initiatives de projets existantes ou récentes ; (vi) apprentissage par la pratique et (vii) communication et sensibilisation à la GIRE, la conservation forestière, etc.

Le présent rapport s'articule autour des points ci-après : (i) activités prévues au cours de l'exercice ; (ii) progrès réalisés dans le cadre des produits ; (iii) production, connaissance, communication, suivi et évaluation ; (iv) partenariat ; (v) exécution financière au 31 décembre 2018 ; (vi) contraintes et difficultés rencontrées ; (vii) leçons apprises ; (viii) activités prévues pour 2019 et (ix) conclusion.

1. ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2018

Pour l'exercice 2018, onze activités ont été planifiées, telles que présentées ci-dessous :

Composante 1 : Gestion intégrée des écosystèmes forestiers

- **Activité 1.1 :** Acquisition de la logistique liée à l'exploitation du projet
- **Activité 1.2 :** Réaliser une enquête et une compilation de données sur les meilleures pratiques et les résultats de différentes interventions de restauration des forêts et des paysages telles que la foresterie durable, la régénération naturelle, la plantation d'enrichissement, le reboisement, l'exploitation minière respectueuse de l'environnement et d'autres pratiques arboricoles telles que les systèmes agroforestiers traditionnels et améliorés.
- **Activité 1.9 :** Produire les premières cartes des opportunités de restauration arboricole, préparer des rapports sur les résultats et les besoins en matière de levés au sol.
- **Activité 1.12 :** Créer des Comités consultatifs locaux et des plates-formes transfrontalières et tenir leurs réunions.
- **Activité 1.14** : Recueillir des informations sur les populations humaines et la dynamique socio-économique afin d'évaluer les origines des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et les voies par lesquelles elles impactent les moyens de subsistance et la gestion durable des ressources.
- **Activité 1.17 :** Négociation de la planification intégrée d'utilisation des terres de manière participative avec les parties prenantes et les groupes cibles.
- **Activité 1.20 :** Organiser le processus d'établissement du rapport annuel, l'examen et la planification du projet, y compris les missions de S&E.

Composante 2 : Gestion durable des eaux transfrontalières

- **Activité 2.4 :** Réalisation d'une étude détaillée du secteur de l'eau dans les bassins transfrontaliers prioritaires.
- **Activité 2.5 :** Détermination des besoins de formation des parties prenantes régionales, nationales et locales impliquées dans le processus d'élaboration de l'ADT et du PAS et élaboration d'un programme de formation.
- **Activité 2.20 :** Organiser le processus d'établissement du rapport annuel, l'examen et la planification du projet, y compris les missions de S&E.

Composante 3 : Gestion de projet

- **Activité 3.2 :** Fourniture de matériel de bureau aux unités de gestion et de coordination du projet

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA REALISATION DES PRODUITS

Les progrès réalisés au cours de l'année 2018 ont contribué aux produits liés aux trois composantes du projet.

Composante/Résultats/Produits	Activité réalisée	Description de la façon dont cette activité a été menée et les résultats ou progrès enregistrés à cet égard
Composante 1 : Gestion intégrée des écosystèmes forestiers **Composante 1 :** Gestion intégrée des écosystèmes forestiers Résultat 1.1 : Les ressources naturelles transfrontalières des écosystèmes forestiers de Haute Guinée sont gérées de manière durable, avec la participation des communautés locales.		
Produit 1.1.1. Directives spécifiques aux sites pour la restauration de la productivité des systèmes arboricoles afin de promouvoir l'utilisation des meilleures pratiques dans les interventions de restauration des forêts et des paysages et les pratiques sédentaires de l'agriculture dans les principaux secteurs de production affectant les écosystèmes forestiers.		
	Activité 1.1: Acquisition de la logistique liée à l'exploitation du projet	Un comité des achats a été mis en place par chaque agence d'exécution et, grâce à des principes transparents et juridiques, l'acquisition de biens et de services s'est déroulée comme suit : - Sierra Leone : Recrutement d'un Assistant technique et signature d'un contrat. Le processus d'approvisionnement pour l'achat d'un véhicule 4x4 est a été bouclé. La NO de l'UICN est attendue. - Guinée : Deux Assistants techniques recrutés et contrat signé et la NO pour l'achat d'un véhicule 4x4 est donnée. - Libéria : Le recrutement d'un (01) Assistant technique sénior et de trois (03) Assistants techniques juniors a été finalisé et des contrats ont été signés. Le processus d'approvisionnement pour l'achat de 4 motos et d'un véhicule 4x4 a été bouclé. La NO de l'UICN est attendue. La réalisation de ces tâches devrait renforcer les capacités des ANE à entreprendre des activités sur le terrain.
	Activité 1.2 : Réaliser une enquête et une compilation de données sur les meilleures pratiques…	L'appel à manifestation d'intérêt pour ces consultants a été lancé en juillet, mais il a été relancé en août faute de proposition. Les demandes de consultants nationaux ont été reçues par les Agences nationales d'exécution, alors que les offres reçues pour les consultants internationaux ne répondaient pas aux exigences. L'UFM a envoyé une lettre à l'UICN-PACO demandant le recrutement d'un consultant pour réaliser les études. En Sierra Leone, en Guinée, au Libéria et en Côte d'Ivoire, l'évaluation des propositions envoyées par les consultants nationaux a été finalisée. Les services de consultants ont été retenus dans le cadre d'une procédure transparente et légale dans chaque ANE. La situation est présentée dans un tableau en annexe du présent rapport.

		En ce qui concerne le recrutement du consultant international, l'ARE a demandé à l'UICN-PACO de fournir un consultant international pour conduire le processus MEOR. En réponse, l'UICN-PACO a proposé le Programme mondial de l'UICN sur les forêts et le changement climatique comme consultant international. Les négociations financières et la signature des contrats sont en cours, à l'exception de l'ANE de la Guinée.
Produit 1.1.3 : Amélioration de la gestion des activités agricoles à proximité des aires protégées		
	Activité 1.9: Produire des cartes initiales des opportunités de restauration basées sur les arbres	Idem à l'act. 1.2
	Activité 1.12: Mettre en place des comités consultatifs locaux	Au cours de cette année, l'ANE de la Guinée, de la Sierra Leone et du Liberia ont organisé des missions. L'objectif de ces missions était d'informer les représentants des communautés riveraines d'une zone tampon de 5 km de Gola (Sierra Leone), Diecke, Nimba Ouest et Ziama (Guinée) et des forêts Wonegisi et Nimba Est (Liberia, Côte d'Ivoire) Tai (Côte d'Ivoire) des objectifs et résultats du projet, de mettre en place des comités consultatifs locaux et d'adopter le texte de création des comités consultatifs locaux. 58 villages ont été impliqués et 97 membres de la communauté locale ont participé à ce processus (voir tableau en annexe). Les gens ont choisi démocratiquement leurs représentants. Enfin, six (06) comités consultatifs locaux (sans la Sierra Leone) ont été créés : • Le Comité consultatif local de Gola a été créé le 19 avril 2018 à Kenema; composé de vingt-sept (27) membres statutaires, dont sept (7) femmes (26%), issus de sept chefferies. • Le Comité consultatif local du projet de forêt de Ziama (Guinée) a été créé le 29 mai à Sérédou (Ziama) ; composé de douze (12) membres statutaires, dont une (1) femme (8%), issus de 5 districts. • Le Comité consultatif local du projet de forêt de Nimba (Guinée) a été créé le 31 mai à Sereingbara (Monts Nimba) ; composé de vingt (20) membres statutaires, dont onze (11) femmes (55%), issus de 10 districts. • Le Comité consultatif local du projet de réserve forestière de Diecke (Guinée) a été créé le 2 juin, à Diecké ; composé de dix (10) membres statutaires, dont sept (7) femmes (70%), issus de 4 districts. • Le Comité consultatif local de l'aire protégée de Wonegizi a été créé le

		10 décembre, à Konia, district de Zorzor comprenant treize (13) membres statutaires, dont cinq (5) femmes (38%), issus de 13 villages. • Le Comité consultatif local pour la forêt de GBA (Nimba Ouest) et la réserve naturelle de Nimba Est (ENNR) a été créé le 12 décembre 2018, à Sanniquellie (comté de Nimba) comprenant seize (16) membres statutaires, dont cinq (05) femmes (31%), issus de 14 villages. • Le 4 mars 2019, l'Agence nationale d'exécution a organisé un atelier à Than Town, Gola, District de Konneh et a mis en place un comité consultatif local pour le Parc National de la Forêt de Gola composé de onze (11) membres statutaires, dont cinq (5) femmes (45%), issus de 9 communautés. • Les comités consultatifs locaux de Tai et Nimba (Côte d'Ivoire) ont été créés pour la Côte d'Ivoire du 22 au 31 août. Un comité consultatif local a été créé sur la base du comité existant pour la réserve de Nimba, composé de 12 membres, dont 5 femmes (42 %), issus de 6 villages. Sur la base des comités existants, les comités consultatifs locaux du TAI ont également été créés, comprenant 15 membres de comités consultatifs, dont 4 femmes (27 %), issus 5 cantons. Les Comités consultatifs locaux visent à renforcer la coopération et les synergies transfrontalières et à assurer la participation des communautés locales aux activités du projet dans le paysage forestier protégé, en particulier pendant la mise en œuvre de la Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR) pour la planification et la restauration du paysage ; et à préparer les communautés pour la négociation des plans intégrés d'utilisation des terres.
Produit 1.1.4 : Planification intégrée de l'utilisation des terres pour permettre la génération de sources de revenus durables à partir des différentes interventions de restauration.		
	Activité 1.14: Collecte des informations sur les populations humaines et la dynamique socioéconomique	Idem à l'act. 1.2
	Activité 1.17: Négociation de la planification intégrée de l'utilisation des terres	A l'exception de l'ANE de la Côte d'Ivoire, les 3 autres ANE ont procédé au recrutement de consultants (idem à l'act. 1.2) (voir 4e Rapport trimestriel). Les négociations financières et la signature des contrats sont en cours, à l'exception de la Guinée qui a finalisé la signature des contrats.
Résultat 1.2: La composante 1 fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation		
Produit 1.2.1: Les progrès du projet en matière de résultats sont documentés et partagés avec toutes les parties prenantes		
	Activité 1.20: Organiser l'élaboration du rapport annuel du projet	Idem à l'act. 2.20

	Activité 1.21 Organiser les réunions du comité de directeur du projet	Le deuxième comité directeur régional a été organisé à Monrovia le 6 avril 2018. Ce comité a validé le rapport annuel 2017 ainsi que le plan de travail et le budget annuels 2018. La réunion a également été mise à profit pour la validation du mandat, du plan d'action et du cadre organisationnel du comité directeur régional. En outre, la recherche pour l'établissement d'indicateurs de référence pour l'outil de suivi et d'évaluation a été amorcé.
Composante 2 : Gestion durable des eaux transfrontalières **Résultat 2.1 :** Les ressources en eau sont gérées au niveau régional sur la base d'organes institutionnels transfrontaliers.		
Produit 2.1.1 : Comités interministériels nationaux mis en place et opérationnels		Sans objet pour cette période
Produit 2.1.2 : Renforcement des capacités d'élaboration et d'adoption de l'ADT et du PAS pour la protection des eaux internationales et de la biodiversité.		
	Activité 2.4 Réalisation d'une étude détaillée des parties prenantes du secteur de l'eau dans les bassins transfrontaliers prioritaires	L'appel à manifestation d'intérêt pour ces consultants a été lancé en juillet mais a été relancé en août faute de proposition. Les demandes de consultants nationaux ont été reçues par les Agences nationales d'exécution, alors que pour les consultants régionaux, une seule proposition a été reçue. Cette situation est en suspens. Entre-temps, le consultant régional possède les compétences et capacités requises pour mener à bien le processus. La décision devrait être prise pour permettre aux consultants nationaux de travailler en toute indépendance. A la fin du processus, l'un des consultants nationaux pourrait être chargé de consolider les 4 rapports nationaux ou le consultant régional consolidera les rapports nationaux. Les services de consultants ont été retenus dans le cadre d'une procédure transparente et légale dans chaque ANE. La situation se présente comme suit : - **Côte d'Ivoire** : Le processus est bouclé. Les négociations financières sont en cours d'examen et le contrat est en cours de préparation. - **Guinée :** Le processus est bouclé et les contrats sont signés. - **Libéria :** Le processus est bouclé, les rapports d'évaluation ont été soumis. Le contrat est en cours de préparation. - **Sierra Leone :** Le processus est bouclé. Les négociations financières sont en cours d'examen et un contrat est en préparation. Les études qui auraient dû débuter en novembre 2018, débuteront en février 2019. C'est simplement parce que les ANE ont tardé à envoyer au bureau régional les informations sur le processus de recrutement. La réalisation de cette activité facilitera la mise en place respective d'un comité transfrontalier

		dans les bassins (i) Moa-Makona, (ii) Cavally et (iii) Great Scarcies-Kolanté.
	Activité 2.5 : Détermination des besoins de formation des parties prenantes régionales, nationales et locales impliquées dans le processus d'élaboration de l'ADT et du PAS	Idem à l'act. 2.4 Cette activité a été fusionnée avec l'activité 2.4. La réalisation de cette activité permettra d'élaborer un programme de formation pour les acteurs du processus de l'ADT et du PAS.
Résultat 2.3 : La composante 2 fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation		
Produit 2.3.1: Les progrès du projet en matière de résultats sont documentés et partagés avec toutes les parties prenantes		
	Activité 2.20: Organiser le processus d'établissement du rapport annuel, l'examen et la planification du projet, y compris les missions de S&E.	Le cabinet de consultance recruté pour mener les études sur les indicateurs du projet a eu une conférence (par skype) avec la RPMU au cours de laquelle les questions relatives au budget de l'atelier régional de validation ont été examinées. Le cabinet de consultance a envoyé un rapport initial ; des observations ont été transmises pour examen et le rapport a été finalisé sur la base desdites observations. Le rapport initial comprend l'objectif spécifique de l'étude, les résultats escomptés, le nombre de jours prévus pour la recherche, les indicateurs du projet sur lesquels portera la recherche, la liste des groupes/individus cibles, la méthodologie de recherche et la stratégie de validation des résultats clés aux niveaux national et régional. Il comprend également une matrice spécifiant, pour chaque indicateur, les outils de collecte des données. Cela a conduit à l'enclenchement du processus de paiement de la première tranche du contrat. Le consultant est entrain de réviser le calendrier d'activité car il y a eu des complications au niveau de la banque réceptrice en Côte d'Ivoire pour le transfert de la première tranche. Une fois révisé, le calendrier des activités sera communiqué aux Agences nationales d'exécution dans les 4 pays du projet pour la recherche.
Composante 3: Gestion du Projet		
Résultat 3.1: Le projet est mis en œuvre		
Output 3.1.1: Équipe de gestion de projet mise en place et fonctionnelle		
	Activité 3.1 : Mise en place des unités de gestion et de coordination du projet aux niveaux régional et national	Depuis septembre 2018, l'équipe régionale de gestion du projet a été dotée d'un personnel complet composé de l'expert en suivi & évaluation et du spécialiste en communication. Cela a facilité l'élaboration de termes de référence pour les activités interdépendantes, y compris le recrutement de consultants et la signature des contrats liés aux activités des composantes 1 et 2.

		Le recrutement de différents consultants pour mener à bien les différentes études a été effectué, à l'exception de celui de la MEOR, pour lequel l'UICN a fourni le consultant régional pour mener l'étude.
	Activité 3.2 : Achat de matériel de bureau aux unités de gestion et de coordination du projet	L'UFM de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée ont reçu la Non Objection (NO) de la part de l'UICN pour l'achat de matériel informatique. Le Libéria vient d'entamer le processus.

3 PRODUCTION DE CONNAISSANCES, COMMUNICATION, SUIVI ET ÉVALUATION

3.1 PRINCIPALES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Les activités menées en 2018 en matière de communication ont permis d'informer les parties prenantes nationales des Etats membres de l'UFM, les communautés locales vivant à proximité des paysages forestiers, les partenaires techniques d'exécution travaillant dans les mêmes paysages sur les objectifs et les résultats du projet FEM MANO. Elle a permis de partager des informations sur les activités et de renforcer la synergie d'action avec d'autres projets.

3.1.1 Lancement du projet au niveau national

Les ANE de la Sierra Leone, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Libéria ont organisé le lancement national du projet respectivement les 15-16 février, 14-15 mars, 20 mars et 02-03 avril 2018. Plus de cent soixante (160) participants dont 25 femmes ont pris part à l'événement. L'objectif général de l'atelier de lancement est d'informer les parties prenantes nationales sur le projet et les résultats escomptés du plan de mise en œuvre du projet, d'examiner et de favoriser l'engagement des partenaires nationaux identifiés dans les pays lors de l'élaboration du projet et de mettre officiellement en place le CTM, de présenter et de valider le plan de travail annuel ainsi que le budget 2018.

La large couverture médiatique de ces événements par la presse écrite, la presse en ligne, la télévision nationale, la radio nationale et communautaire de ces différents pays a accru la visibilité du projet. Nous savons que dans ces pays, le taux de pénétration des médias au sein de la population est en plein essor et que le taux d'audience des médias classiques, en particulier la télévision et la radio, connaît un pic très élevé lorsqu'il s'agit d'un sujet qui affecte le présent ou l'avenir des populations, notamment la question de l'écosystème et des ressources en eau. Quand bien même nous ne disposons pas des résultats d'une étude d'audience auprès de ces organes de presse ou instituts spécialisés lors de la diffusion d'informations sur le projet, nous pouvons néanmoins estimer à au moins un million (1.000.000) le nombre de personnes ayant entendu parler du projet, sur une population de 41.800.000 habitants (Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire, Liberia, source : (UNHCR, 2012, MRU, 2011)).

3.1.2 Conférence via Skype entre l'UICN-PACO et les ANE

Plusieurs conférences via Skype ont été organisées entre l'UICN-PACO, les ARE et les ANE pour discuter des difficultés rencontrées et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets et formuler des recommandations et proposer des solutions visant à améliorer l'exécution des activités. Ces conférences visaient également l'amélioration de la communication entre l'UICN et l'Agence exécutive en ce qui concerne l'examen de l'avancement du projet.

3.1.3 Création du site Web de l'UFM

Le 15 octobre 2018, les termes de référence pour la création du site web ont été élaborés par le spécialiste en communication et soumis au Secrétariat Général de l'UFM. Le développement du site Web a commencé en décembre 2018 et devrait être achevé avant la fin du premier trimestre 2019. Le site Web contribuera à améliorer la visibilité du projet par la diffusion de bulletins d'information, de notes d'expérience et du plan de communication du projet.

Le plan de communication du projet, dont l'élaboration a été initiée en décembre 2018, sera soumis à l'UICN pour validation en février 2019. Ce plan sera accompagné de modèles d'outils qui seront utilisés dans la mise en œuvre des activités du projet (kakémonos, bannière, affichage des véhicules, etc.) pour promouvoir la visibilité du projet.

3.1.4 Conception d'une affiche

A l'occasion de la 9ème Conférence internationale semestrielle 2018 du FEM sur les eaux, au Maroc, une affiche du projet Mano du FEM a été conçue le 26 octobre 2018 et exposée dans la salle de conférence où plusieurs participants à cette réunion internationale ont effectué une visite.

3.1.5 Ebauche du plan de l'élaboration du programme de sensibilisation. Activité 2.10

En ce qui concerne l'activité 2.10, une ébauche du plan du programme de sensibilisation a été élaborée en novembre 2018.

3.1.6 Atelier de formation sur l'art de la narration d'histoires comme outil de communication et 'café pédagogique'

Le Coordonnateur national du Libéria, l'Assistant technique et le Spécialiste en communication du projet FEM-UICN/Mano ont participé à un atelier sur l'art de la narration de contes comme outil de communication et 'café pédagogique sur les compétences' organisé par WA-BiCC, du 3 au 5 décembre 2018 au Millennium Afrikland Hotel, Monrovia, Liberia.

L'objectif de cette formation était directement lié aux activités suivantes du projet Mano du FEM : **Activité 2.10 et activité 2.17**.

Cette formation a permis aux participants de montrer comment interagir avec les réseaux sociaux et Internet, les programmes radio et les sketches pour atteindre efficacement les objectifs de sensibilisation de la population. De plus, en ce qui concerne l'activité 2.17, la formation a permis aux participants d'améliorer leur capacité à prendre des photos qui seront renseignées sur le site Web du projet.

3.1.7 PACO News, Communiqué de presse

Depuis le lancement du projet, huit (8) communiqués de presse ont été publiés par PACO NEWS. Ces communiqués de presse portent notamment sur :

- le lancement du projet au niveau national,
- la création de six (6) Comités consultatifs locaux (Sierra Leone, Guinée et Libéria),
- la réunion de coordination des partenaires techniques et financiers de Ziama-Wonegezi-Wolegisi, Nzerekore, en Guinée. Un réseau de presse national a également été créé afin d'améliorer la visibilité du projet FEM MANO en Guinée.

Ces articles de presse ont été produits par la Coordination régionale avec l'appui des coordonnateurs nationaux pour le lancement du projet et la mise en place des comités consultatifs locaux de Sierra Leone et de Guinée. Quant aux articles de presse sur la mise en place de comités locaux au Libéria et la réunion de coordination des partenaires techniques et financiers de Ziama - WoneGizi - Wolegizi, ils ont été produits par le spécialiste en communication.

La mise en place de comités consultatifs locaux a également été couverte par des radios communautaires au niveau des sites concernés, avec des entretiens avec les personnes ressources desdits comités et le coordonnateur régional du projet. Les reportages radio ont été diffusés trois (3) fois par chacune des radios invitées. Au total, sept (7) radios communautaires ont couvert la mise en place de sept (7) comités consultatifs locaux. Lors de la mise en place des comités consultatifs locaux, cent douze (112) membres des comités statutaires y ont pris part, dont 41,26% sont des femmes.

3.1.8 Atelier sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance des eaux douces - Neuvième Conférence biennale du FEM sur les eaux internationale (CBI9) Marrakech 2- 10 novembre 2018

L'IWC9 a réuni environ 300 participants, dont des gestionnaires de projets FEM-IW, des représentants de pays bénéficiaires, d'organisations non gouvernementales, d'institutions de gestion transfrontières, d'agences du FEM, de banques internationales d'investissement et du secteur privé. Ensemble, les participants représentent 84 projets actifs de FEM- IW, 80 pays et les différentes agences du FEM. A cet égard, le coordonnateur régional a assisté à cette réunion.

Les résultats et les produits du projet FEM/MANO ont été présentés et une affiche a été installée dans la salle de conférence.

Les résultats des réunions sont conformes aux produits suivants du Projet :

Produit 2.1.2 : Renforcement des capacités en vue de l'élaboration et de l'adoption de l'ADT et du PAS pour la protection des eaux internationales et de la biodiversité

Produit 2.2.2 : L'analyse diagnostique transfrontalière régionale est préparée et en cours de validation et d'adoption au niveau ministériel.

Produit 2.2.3 : Des produits IW-LEARN sont générés et diffusés à une large communauté d'acteurs locaux, nationaux et régionaux.

Outre les sessions techniques, le coordonnateur régional a rencontré quelques partenaires et échangé avec eux sur les points suivants :

a) Jumelage des bassins des fleuves Mano et San Antonio

Discussions avec des représentants de la *River Symposium Foundation* basée en Australie et de la ***San Antonio River Authority*** *(SARA)* pour établir un jumelage avec l'UFM sur les bassins de Moa et Makona. Les discussions ont porté sur la façon dont la *SARA* pourrait aider l'UFM dans les domaines ci-après :

- le renforcement des capacités de surveillance de la qualité de l'eau
- l'amélioration de la qualité de l'eau en fonction des problèmes causés par les intérêts miniers et les pratiques agricoles
- l'engagement des parties prenantes locales et la mise en œuvre de la politique environnementale publique
- Visite d'échange entre l'UFM et la SARA

Le coordonnateur régional a proposé à la *San Antonio River Authority* une collaboration dans le domaine du renforcement des capacités de gestion de la pollution des eaux dans les bassins Mano et Makona qui contribuera au cadre de résultats du projet et permettra de mettre en œuvre le **"Résultat 2.2. Renforcement des organismes et institutions gouvernementaux chargés de la gestion transfrontière des ressources en eau",** en particulier **"Produit 2.2.1. Sensibilisation sur les questions transfrontières et environnementales "** (Indicateur 2.2.c.) Nombre de personnes dans le bassin du Mano qui affirme avoir été sensibilisé à la qualité de l'eau et à la gestion des écosystèmes riverains).

b) *Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)*

Discussions avec la CEE-ONU pour aider les quatre États membres dans le processus d'élaboration et d'adoption de la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (*Convention* sur *l'eau*). Les quatre États membres ont déjà engagé le processus mais, individuellement, le projet FEM MANO devrait être l'occasion pour le Secrétariat de l'UFM de coordonner le processus avec l'aide de la CEE-ONU.

c) Banque africaine de développement

Des discussions ont eu lieu avec le représentant de la BAD en charge du changement climatique sur l'appui au FEM MANO. Ayant constaté l'insuffisance des ressources pour que le projet ait un impact sur les moyens de subsistance des communautés vivant dans les zones d'intervention du projet et conformément à la recommandation du premier comité directeur régional de rechercher des ressources supplémentaires, la question de la mobilisation de fonds auprès de la BAD a été proposée. En réponse à cette interpellation, le représentant de la Banque a demandé à ce qu'une note relative aux besoins du projet soit soumise dans les meilleurs délais.

d) IUCN- Siège

Les discussions avec le Directeur d'International Water (IW) sur le projet FEM MANO ont porté sur les résultats obtenus et les voies et moyens d'améliorer la mise en œuvre. Le Directeur a demandé un inventaire des besoins du projet en termes de renforcement des capacités des agences d'exécution.

4 PARTENARIAT

Les quatre Agences nationales d'exécution et l'Agence régionale d'exécution ont participé à plusieurs activités visant à promouvoir la synergie entre les partenaires opérant dans les mêmes paysages afin de renforcer d'avantage la mise en réseau des partenaires d'exécution pour une meilleure collaboration transfrontière.

4.1 AVEC BRIDGE/IUCN

Les coordonnateurs nationaux du projet du FEM ont été invités par le Projet BRIDGE/UICN à assister à sa réunion régionale tenue à Monrovia, Libéria, du 17 au 20 juillet 2018. Le résultat attendu de cette participation est de contribuer au renforcement des agences gouvernementales impliquées dans la mise en œuvre du projet du FEM sur l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT) et la création de comités transfrontaliers pour les bassins fluviaux.

4.2 AVEC WABICC

Le projet FEM MANO et le programme WABiCC se sont réunis 4 fois pour rendre plus opérationnel la synergie entre eux :

Lors de la deuxième réunion du comité directeur régional tenue à Monrovia le 6 avril, les deux programmes ont partagé leur plan d'action, où de nombreuses similitudes ont été soulignées.

Lors du lancement du projet Wologesi-Wonegisi-Ziama, WABiCC a invité FEM MANO, représenté par le Coordonnateur régional, les coordonnateurs nationaux du Libéria et de la Guinée et le représentant de l'UICN-PACO. Une réunion de coordination des partenaires d'exécution (FFI, UNOPS, UE) dans le paysage de Ziama a été organisée pour harmoniser leurs plans de travail et renforcer d'avantage les synergies pour assurer une mise en œuvre effective des projets. C'était aussi une occasion qu'ils ont saisie pour promouvoir la visibilité du projet FEM Mano.

Le coordonnateur national du Libéria a été invité par la FFI pour assister à une réunion sur le projet d'aire protégée du paysage de Wonegisi. Le coordonnateur a profité de l'occasion pour travailler sur la consolidation du plan de travail du projet.

Outre le lancement de la ZWW, une session technique a été organisée avec le Directeur du WABiCC à Nzerekore pour concrétiser la collaboration en termes de partage d'informations et de participation à toute activité menée dans le paysage par l'autre partie.

4.3 AVEC GIZ

Le Spécialiste régional de Suivi & Evaluation et le Coordonnateur national de projet du Libéria ont également assisté à la 5ème réunion du Comité directeur conjoint des paysages Tai - Grebo - Sapo et Khran partagés par le Libéria et la Côte d'Ivoire qui a eu lieu en octobre à Abidjan. Le Spécialiste S&E

devrait travailler avec les partenaires de mise en œuvre de ce paysage pour produire un plan de travail consolidé. Ils ont également profité de cette occasion pour promouvoir la visibilité du projet auprès des partenaires qui ont pris part à la réunion.

5.1 5 EXÉCUTION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

L'accord de subvention signé entre le Secrétariat de l'UFM et l'UICN pour un montant de Six millions trois cent trente-six mille trois cent soixante-quatre dollars américains (6 336 364 dollars US), dont 624 044 dollars US pour les opérations de l'ARE et 5 708 320 dollars US pour les quatre pays (Sierra Leone 1 689 362 dollars US, Liberia 1 689 362 dollars US, Guinée 1 689 362 dollars US et Côte d'Ivoire 624 044 dollars US). Le total des fonds versés par l'UICN à cette date à l'ARE et aux ANE s'élève à 1 360 738 dollars US.

Les dépenses cumulées s'élèvent à 313 913 dollars US, avec un taux d'exécution de 23,8 % des fonds reçus de l'UICN et de 5 % du budget global du projet. Voir le tableau ci-dessous pour plus de détails.

Nº	Agence	Budget (A)	Fonds reçus du partenaire (B)	Solde auprès du partenaire (C=A-B)	Dépenses cumulatives (E)	Solde du fonds (F=B-E)	% (G=E/B)
1	UFM - ARE	628.044	183.921	444.123	112.726	71.195	61%
2	CI – ANE	628.044	59.210	568.834	21.726	39.971	35%
3	SL – ANE	1.689.362	362.329	1.327.033	56.870	305.459	15,7%
4	Guinée – ANE	1.689.362	362.329	1.327.033	72.072	290.257	20%
5	Liberia – ANE	1.689.362	362.329	1.327.033	50.518	311.811	14%
	TOTAL	**6.324.174**	**1.330.118**	**4.994.056**	**313.912**	**1.016.206**	**24%**

En tenant compte des dépenses en suspens liées aux contrats en cours, le solde prévu s'établit comme suit :

Côte d'Ivoire	USD 35.495 pour dépenses	solde USD35936
Sierra Leone	USD105.807 pour dépenses	solde USD223760
Guinée	USD100.204 pour dépenses	solde USD190053
Liberia	USD105.000 pour dépenses	solde USD208468

5 CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Pour 2018, la dynamique des contraintes et des difficultés est notamment relative à la lenteur de la mise en œuvre des activités. Le recrutement de consultants nationaux et internationaux est presque achevé, mais le rythme de recrutement était relativement lent, de même que l'acquisition de véhicules pour le projet. Les principales activités liées à la MEOR débuteront en février 2019. En outre, depuis que *Rain Forest Alliance* s'est retirée, la direction a essayé d'obtenir un remplacement pour la mise en œuvre cette activité. L'UICN s'est dite prête à fournir le consultant international qui supervisera l'étude MEOR qui sera réalisée dans les 4 pays du projet.

En Côte d'Ivoire, la tendance a été la même tout au long de 2018 en ce qui concerne la mise en œuvre des activités. L'équipe de projet continue de faire face à de sérieux défis en raison des procédures liées au décaissement des fonds. Il y une certaine rigidité du processus de décaissement dans les délais impartis au titre de l'exécution budgétaire qui est basée sur la procédure nationale de la Côte d'Ivoire

au lieu des procédures de l'UFM. Un autre problème est que la Côte d'Ivoire ne dispose pas de fonds STAR du FEM, mais bénéficie des fonds régionaux pour les activités régionales de la composante 1, alors que ces activités régionales sont assujetties aux interventions sur site qui profitent en réalité aux trois pays ayant promis des fonds nationaux STAR du FEM. D'autre part, l'UFM qui coordonne les activités régionales ne dispose pas d'allocations ; seules les 4 agences d'exécution ont été provisionnées.

On s'attend toujours à ce que l'ANE du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone formalise le processus de création de comités consultatifs locaux nationaux par un décret signé par l'Autorité compétente. Il en va de même pour la création du CTM au Libéria et en Sierra Leone, qui doit être entièrement formalisée par l'Autorité compétente.
Le rappel de l'ARE a été transmis aux ANE concernées pour résoudre les questions.
Le processus de création de comités locaux et transfrontaliers des paysages forestiers a connu un retard au Libéria en raison de la lenteur des ANE. Le Libéria partage les 5 paysages avec d'autres pays et il est important d'apporter tout le soutien nécessaire à l'unité nationale de coordination pour stimuler le processus.
Il convient également de souligner que le projet fonctionne avec quatre monnaies locales. Certains pays ont un taux d'inflation élevé, ce qui a induit une forte disparité des prix des acquisitions. Par exemple, alors qu'en Guinée et au Libéria, l'achat de véhicules et de motos coûte le même prix (environ 32 000 dollars US pour les véhicules), en Sierra Leone le coût est de 40 359 dollars US.
Entre-temps, des dépenses supplémentaires ont été engagées alors que les activités n'étaient pas prévues dans le Document de Projet (DocPro), telles que les études sur les indicateurs de base qui n'étaient pas initialement prévues dans le projet, bien qu'importantes.

La mise en œuvre du projet, qui devait commencer en février 2017, a finalement été lancée un an plus tard, en février 2018, car les premières tranches ont été transférées à l'Agence régionale d'exécution en décembre 2017 et aux Agences nationales d'exécution en janvier 2018.

Au cours de l'évaluation à mi-parcours, l'opportunité d'une révision budgétaire est nécessaire car certaines activités sont déjà épuisées alors que d'autres disposent de lignes budgétaires bien dotées. Par exemple, la ligne budgétaire pour l'activité 1.12 n'est plus suffisante pour poursuivre sa mise en œuvre.

6 LEÇONS APPRISES

L'organisation institutionnelle du projet a fait ressortir différentes typologies. Les agences nationales d'exécution sont soit des entités autonomes avec leurs propres procédures (Guinée, Libéria et Sierra Leone), soit des entités qui dépendent de la procédure administrative du département ministériel (Côte d'Ivoire). Les 3 ANE disposent d'une certaine flexibilité sur les procédures financières en ce qui concerne les processus de passation des marchés ; ce qui n'est pas le cas de la Côte d'Ivoire.

Les ANE de la Sierra Leone, de la Guinée et du Libéria ont ouvert le compte du projet auprès de la Banque commerciale, tandis que la Côte d'Ivoire a ouvert son compte auprès de la banque du trésor national/fonds publics. Le Gouvernement ivoirien a décidé de transférer tous les fonds des donateurs au Trésor public. La procédure de retrait d'argent diffère selon les banques commerciales. Le contrôleur financier demande à l'ANE de présenter le budget selon le modèle national et de le lui soumettre. Dans la mesure où le processus est soumis à de nombreux contrôles, l'ANE devrait travailler par anticipation ou ouvrir un nouveau compte dans une banque commerciale pour réaliser les activités suivant le chronogramme du Plan de travail annuel.

L'allocation des ressources des activités régionales au budget national et le déploiement des experts régionaux (Communication et S&E) entre ARE et ANE affectent la bonne gestion des ressources financières.

Lors de sa deuxième session, le Comité directeur régional a recommandé aux ANE de rétrocéder leurs crédits à l'ARE et a demandé à l'UICN-PACO d'envoyer une lettre aux ANE en vue de solliciter son accord pour le transfert des lignes budgétaires identifiées.

7 ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2019

La préparation du PTAB (Plan de travail annuel et budget) 2019 et sa validation par le CTM seront soumise à la troisième session du Comité directeur régional pour approbation.
Une fois le PTBA2019 approuvé, les agences d'exécution entreprendront la mise en œuvre des activités du projet.
Le premier projet de PTBA 2019 pour 5 agences d'exécution est présenté en annexe du présent rapport.
La méthodologie de mise en œuvre du projet devrait suivre la Théorie du changement. La mise en œuvre devrait être basée sur la gestion axée sur les résultats, et non par activités.
Les activités doivent être par lots et par niveaux.

- Niveau 1 : l'ensemble des activités contribuant à la production de connaissances, à l'étude et à la collecte de données ;
- Niveau 2 : l'ensemble des activités contribuant au renforcement des capacités, à la formation et à la communication sociale ;
- Niveau 3 : l'ensemble des activités contribuant à la mise en œuvre des meilleures pratiques, à l'Analyse du diagnostic transfrontalier (ADT), à l'adoption du Plan d'action stratégique (PAS) et à la mobilisation de fonds.

Le premier trimestre 2019 sera consacré à la poursuite de la mise en œuvre des activités MEOR.

CONCLUSION

L'année 2018 a permis au personnel du projet de réaliser des avancées relativement aux structures de gouvernance et à l'acquisition d'équipement.

La mise en place d'entités nationales et locales clés impliquées dans la mise en œuvre du projet pour assurer la transparence et la responsabilité a été effectuée. La création des quatre comités techniques multisectoriels en tant qu'organe directeur au niveau national ainsi que la mise en place des comités consultatifs locaux Ziama, Wonegisi, Mt Nimba et Diecke et Tai Forests en tant qu'organe directeur au niveau des sites ont été réalisées.

Le renforcement des capacités de la NCPU (Unité nationale de coordination de projet) pour le suivi et l'établissement de rapports sur les activités a été réalisé avec le recrutement d'assistants techniques (Guinée = 2 ; Sierra Leone = 1 ; Libéria = 4).

Les questions relatives à l'achat de matériel logistique et informatique et d'équipement de classement par le biais de procédures transparentes dans chaque ANE ont été prises en charge.

La dotation en personnel de la RPMU a été réalisée grâce au recrutement des experts régionaux en Communication et en Suivi&Evaluation afin d'assurer la coordination et le suivi exhaustifs des activités du projet.

En ce qui concerne la mise en œuvre des activités, plusieurs tâches ont été entamées, notamment par rapport à la production de connaissances et la collecte de données à partir de l'élaboration des TDR, à l'appel à propositions et leur évaluation, à la sélection des consultants et à la rédaction des contrats. Ainsi, les termes de référence des activités relatives à la MEOR, aux indicateurs de référence et du système d'évaluation des projets, aux études préliminaires de l'ADT ont été élaborés ; l'appel à propositions et l'évaluation des propositions ainsi que la sélection des consultants ont été effectués selon des procédures transparentes.

Le remplacement de la *RainForest Alliance* (RA) par le **"Programme mondial de l'UICN sur les forêts et le changement climatique"** a été négocié avec UICN-PACO. Il s'agit d'un progrès important, car la question des RA a quelque peu retardé la mise en œuvre du processus MEOR.

Les principaux résultats obtenus au cours de l'année 2018 ont contribué à renforcer le mécanisme de gouvernance du projet et à enrichir les indicateurs de Suivi et Evaluation (produits 2.1.1 et 3.1.1). L'indicateur **2.1.b : Nombre de Comités d'Exécution Nationaux interministériels (CEN) mis en place** a été atteint.

Le premier trimestre de 2019 devrait être déterminant dans la livraison du projet avec l'acquisition de la logistique et la mise en œuvre effective des activités MEOR sur le terrain.

6 ANNEXE 1 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVICES DE CONSULTANCE PAR ANE (EF 2018)

Consultants nationaux pour le projet FEM				
Nº ACTIVITE	**SIERRA LEONE**	**LIBERIA**	**GUINEE**	**COTE D'IVOIRE**
1.2	SKY CONSULTING	FACE-GREENLIFE-FORESTORY CRY LIBERIA PARTNERSHIP	Pépé BIAVOGUI	Bois Tropicaux d'Afrique
1.9	INTEGEMS	FACE-GREENLIFE-FORESTORY CRY LIBERIA PARTNERSHIP	ACDEF	Bois Tropicaux d'Afrique
1.14	GREENLIFE WEST AFRICA	FACE-GREENLIFE-FORESTORY CRY LIBERIA PARTNERSHIP	Terre Plante et Vie	
1.17	MOHAPEWA	FACE-GREENLIFE-FORESTORY CRY LIBERIA PARTNERSHIP	Terre Plante et Vie	
2.4	ROWLAND STEVENS	D. Harrison Luo	ASODER-Guinée	Dr Nguessan BI Tozan & Ibo Guehi Jonas
2.5	ROWLAND STEVENS	D. Harrison Luo	ASODER-Guinée	Ibo Guehi Jonas + Dr Nguessan BI Tozan

SITUATION DE NON-OBJECTION POUR LES SERVICES DE CONSULTANCE (EF 2018)

Nº ACTIVITY	SIERRA LEONE	LIBERIA	GUINEE	COTE D'IVOIRE
1.2	En instance de Non-Objection	En instance de Non-Objection	Le consultant recruté a signé un contrat	En instance de Non-Objection
1.9	En instance de Non-Objection	En instance de Non-Objection	Le consultant recruté a signé un contrat	En instance de Non-Objection
1.14	En instance de Non-Objection	En instance de Non-Objection	Le consultant recruté a signé un contrat	En instance de Non-Objection
1.17	En instance de Non-Objection	En instance de Non-Objection	Le consultant recruté a signé un contrat	En instance de Non-Objection
2.4	En instance de Non-Objection	En instance de Non-Objection	Le consultant recruté a signé un contrat	En instance de Non-Objection
2.5	En instance de Non-Objection	En instance de Non-Objection	Le consultant recruté a signé un contrat	En instance de Non-Objection

BESOINS LOGISTIQUES (EF 2018)

ARTCLE	SIERRA LEONE	GUINEE	LIBERIA
Véhicule	En instance de Non-Objection	Achat en cours	En instance de Non-Objection
Motos	Achetés	Achetés	En instance de Non-Objection

TABLEAU : SITUATION DE LA MISE EN PLACE DES COMITÉS CONSULTATIFS LOCAUX PAR PAYSAGE

Pays	Sites d'intervention	Date de mise en place du CCL	Nombre de villages impliqués dans le CCL	Nombre de membres du CCL	Nombre de membres du comité consultatif	Nombre d'hommes désignés par les communautés locales	Nombre de femmes désignés par les communautés locales	Pourcentage de femmes
Cote d'Ivoire	Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba	22 - 31 août 2018	**6**	**15**	**12**	**7**	**5**	**42%**
	Parc national de Taï	22 - 31 août 2018	5 (cantons)	18	15	11	4	27%
Liberia	Forêt de GBA (Nimba Ouest) et Réserve naturelle de Nimba Est (ENNR)	28-29 mai 2018	14	35	16	11	5	31%
	Projet d'aire protégée nationale de Wonegizi	28-29 mai 2018	13	26	13	8	5	38%
	Parc national de Gola	4 mars 2019	9	18	11	6	5	45%
Sierra Leone	Parc national de la forêt tropicale de Gola (SL)	19 avril 2018	**7**	**27**	**21**	**14**	**7**	**50%**
Guinée	Forêt classée de Diecké	1er et 2 juin 2018	4	15	10	3	7	70%
	Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba (GN/CI)	30 et 31 mai 2018	10	20	20	9	11	55%
	Forêt Classée de Ziama Forêts nationales de Wonegisi-Ziama (LB/GN)	28 et 29 mai 2018	5	12	6	5	1	8%

7 ANNEXE II: PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2019